

A - Présentation commune aux 3 Comités Départementaux

Nous avons souhaité mettre en place des CD pendant cette période de confinement afin de continuer à échanger et à avancer les travaux de ce nouveau mandat. C'est la raison pour laquelle des CD ont été organisés à distance à l'aide de l'outil Teams même si cette solution n'est pas idéale à long terme elle possède certains avantages, celui notamment de maintenir le lien pendant la crise sanitaire. De plus, il ressort de cette utilisation que Teams est un outil qui à l'avenir peut être utile pour organiser des groupes de travail à distance avec les élus sans trop de contraintes (pas de déplacement, connexion rapide, présentation de documents). Il faudra cependant étudier des solutions pour les personnes qui ont eu du mal ou n'ont pas pu se connecter.

M François DONNAY, Directeur Général, est intervenu lors des 3 comités départementaux pour échanger avec les élus et répondre à leurs questions éventuelles. Pour les futurs CD les élus départementaux auront la possibilité d'envoyer en amont de la réunion du comité départemental leurs questions à M DONNAY par l'intermédiaire de l'email du service de la Vie Mutualiste, auxquelles il répondra le jour de la réunion. Il interviendra en début de séance lorsque son agenda le permettra.

Pour chaque CD les présidents ont accueilli les présents, excusé les absents et mis en avant les difficultés de cette période particulière liées à la crise sanitaire.

En introduction, un rappel est effectué par Mme Aurélie MEYSSONNAT sur l'importance de communiquer au secrétariat de Direction l'ensemble des imprimés de frais d'ici fin novembre pour prise en charge en raison de contraintes techniques

comptables. Pour ceux qui ont beaucoup de note de frais, il leur est possible d'envoyer l'ensemble des documents par voie postale, à titre exceptionnel, au 29 rue Frédéric Chopin, à Valence pour gagner du temps sur le délai de traitement du courrier.

Les présidents des 3 CD en accord avec les participants finalisent les désignations des représentations MSA auprès des instances de organismes partenaires. Les tableaux des désignations effectuées sont intégrés à ce compte rendu.

Dans un premier temps :

Différents intervenants de la MSA ADL ont présenté leurs services et missions :

- M Florian VIEL, responsable du service Action Sanitaire et Sociale (intervention d'une heure) : Il insiste sur l'importance du rôle de l'élu sur les territoires et notamment celui de relais dans la détection des situations fragiles et précaires afin de donner au service ASS la possibilité d'intervenir le plus tôt possible dans ce type de situation. Il demande aux élus de continuer à utiliser la fiche contact élu dans ce domaine. Il rappelle aussi que les travailleurs sociaux (TS) ne peuvent intervenir auprès des adhérents qu'avec l'accord des intéressés mais que plus le TS intervient tôt plus il est efficace dans l'apport de soutien et dans son accompagnement. Il informe du maintien de la proximité et de la présence des TS sur les territoires pendant ce 2ème confinement.
- Mme Eloïse DE SOUSA, responsable de l'offre de services sur les territoires (intervention de 40 minutes) : Elle présente les différentes cibles des missions des structures de l'offre de services sur les territoires (OST) notamment le dispositif MARPA pour les seniors. M. RABOTEAU précise que les présidents de MARPA seront invités à chaque CD, durant ce nouveau mandat, sera présent un représentant MARPA afin de faire un point sur celles-ci. Mme DE SOUSA présente également le dispositif Aééla qui accompagne les agriculteurs actifs ou retraités pas à pas à la rénovation de leur logement en leur donnant la possibilité d'effectuer gratuitement un diagnostic des travaux à effectuer. Une vidéo est diffusée à l'ensemble des participants pour faciliter la compréhension de ce dossier. Un flyer sur le sujet sera envoyé à l'ensemble des élus pour information et relais sur le terrain.

- Mr Mickael LEFEBVRE, responsable des préventeurs du service Santé Sécurité au Travail (intervention de 30 minutes).

Il a présenté son équipe pluridisciplinaire et ses missions, la conduite des actions de santé au travail, la prévention via le conseil aux EMO et aux salariés, la surveillance de l'état de santé des salariés, le suivi de la traçabilité des expositions professionnelles, la veille sanitaire et enfin, les dispositifs d'aides financières et l'aide prévention covid-19 (Ap Covid).

Ces interventions ont été très appréciées des participants car elles permettent de mieux appréhender et comprendre le fonctionnement et l'environnement de notre organisme de protection sociale.

Les présentations des différents services sont annexées à ce compte rendu.

En second temps :

Un travail a été réalisé avec les participants sur la base d'échanges pour organiser l'animation des territoires des trois départements par les membres des différents CD.

En effet, il apparaît que la répartition des élus départementaux sur les territoires n'est pas homogène et que certains cantons se trouvent sans délégués départementaux ou sous-dotés. Le but était d'arriver à une cohérence d'animation qui ne remet en aucun cas en question le résultat des élections cantonales.

En conclusion :

M RABOTEAU revient sur l'action « MSA Solidaire » mise en place lors du 1^{er} confinement et informe les élus de la relance de cette action sous l'impulsion de la Caisse Centrale de la MSA en développant de nouveaux projets tels que « les paniers solidaires » et les « récoltes de jouets pour les enfants défavorisés ».

B – Les spécificités par département :

Spécificités LOIRE

- **Présents** : AUBERGER Gérard – BRUEL Nicole– CHAZAL Régine – CHEVALIER Martine – CONSENTINO Michel – DURY Jean-Pierre - FRECENON Suzanne – GALLOT Gérard – LEROUX Marcel – METTON Louis – MONOD Philippe – PALAZON Roger – PALIARD Rambert – PATIN Michel - POYET Geneviève –SOUSA José-Manuel – TRANCHAND Bernard – VALETTE Xavier
- **Excusés** : BLANC Jean Claude - BURGARD Rémi -DECLERIEUX Nicole – HAMANI Hamid - LAURAND Romain- LOVAGLIO Christine – MERCIER Geneviève – RIVORY Olivier – SOULAGE Éric -TISSEUR Richard
- **Pour la MSA ADL** : DONNAY François – RABOTEAU Dominique – LAPLAIGE Corinne – FERRE Isabelle – MEYSONNAT Aurélie – VIEL Florian – DE SOUSA Eloïse – LEFEBVRE Mickael –

Spécificités LOIRE concernant les désignations

En concertation avec les participants, M METTON finalise les désignations pour les représentations MSA qui n'avaient pas été effectuées lors du précédent Comité Départemental.

M METTON évoque la situation de la MARPA de Saint Romain La Motte où M THOMAS Dominique ne souhaite plus être membre du bureau et propose Mme CLAIR D'ANTONIO Claudine à sa place. Cette proposition est validée par les membres du CD présents et sera présentée en CA.

Ci-dessous le tableau des désignations effectuées :

Instance	LIBELLÉ COMMISSIONS	TITULAIRE
IL 42	CENTRE SOCIAL DE LA DEOME DE BOURG ARGENTAL	FRECENON Suzanne
IL 42	ASSOCIATION POUR LA RÉÉDUCATION ET LA PROMOTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES HANDICAPÉS (AREPSHA) AG	VALETTE Xavier
IL 42	MARPA DE SAINT ROMAIN LA MOTTE - AG et CA	CLAIR D'ANTONIO Claudine

Spécificités LOIRE concernant l'intervention de M VIEL Florian :

- Echanges sur la « Charte de Noirétable » suite à une question de M BLANC Jean Claude qui souhaite savoir si les représentations MSA découlent de cette charte. Il n'y a pas de règles générales, tout dépend du plan d'action et d'animation, au fil de l'eau des représentations pourront éventuellement se manifester, la MSA s'adaptera.
- M PATIN s'interroge sur le devenir des CEJ en Loire. La question sera étudiée par le service ASS et la réponse apportée ultérieurement. M PATIN insiste sur l'importance de la présence de l' élu dans les actions portées par l'ASS et demande comment être présent, collaborer à l'action de la MSA et la difficulté de lier l'ensemble dans une zone de rurale. M VIEL informe que la présence de l' élu n'est pas toujours possible et que certaines actions ne se prêtent pas à l'intervention des élus. Par contre pour d'autre la Vie Mutualiste est là pour faire le lien et la présence de l' élu est importante (exemple : actions seniors, spectacle « un temps de cochon », film « Au nom de la Terre »).
- Interrogé par Mme FRECENON, M VIEL lui confirme que le service ASS est en lien avec les différentes maisons de services au public.

Spécificités LOIRE concernant l'intervention de Mme DE SOUSA Eloïse :

- A l'issue de la présentation du projet Aééla, M VALETTE Xavier s'interroge sur le fait que le dispositif ne concerne pas les salariés et ne leur soit pas proposé. Mme DE SOUSA précise que la cible du projet a été fixée en amont dans le cadre de l'appel à projet national. En effet, il a été constaté que les exploitants sont une catégorie très exposée au risque de précarité énergétique car ils privilégient plus d'investir dans leur entreprise et leur exploitation que dans leur domicile personnel. Aééla ne peut pas actuellement déroger à ce critère. Dans le futur, d'autres appels à projets seront peut-être lancés avec comme cibles différentes de population bénéficiaire.

Intervention de M DONNAY François :

M DONNAY salue les personnes présentes et fait un point de situation sur la gestion de la caisse MSA ADL. Le télétravail du personnel de la caisse s'est mis en place très rapidement dès le 1^{er} confinement. Il n'y a pas de difficulté spécifique à signaler dans ce domaine. Il informe également que la situation des stocks en MSA ADL est correcte et maîtrisée. Il constate cependant une augmentation des demandes de prestations en prestations familiales (PF). Mme FRECENON l'interroge sur les délais de retard de paiement des IJ suite aux remontées des adhérents. M Donnay la rassure en l'informant que ces retards sont ponctuels. A sa connaissance, ce secteur ne connaît actuellement pas de retard et ne rencontre pas de difficulté. A ce jour, les délais de paiement sont corrects. Il faut rester cependant vigilant au regard de la période fragile née de la crise sanitaire et économique qui fait évoluer rapidement les volumes de dossiers à traiter.

Il se réjouit de la participation de la MSA à la journée « Duo Days » permettant à la caisse d'accueillir au secrétariat de Direction une personne handicapée à la découverte d'un des métiers de la MSA.

Pour terminer, il revient sur l'action « MSA solidaire » qui sera évoquée un peu plus tard par M RABOTEAU.

Spécificités LOIRE concernant l'intervention de M LEFEBVRE Mickael

- Mme FRECENON évoque la nécessité d'étudier et développer les actions de prévention des risques des accidents avec les animaux notamment lors de visites d'intervenants sur les exploitations. Elle note que le risque animal est important.
- M MONOD félicite et remercie les intervenants pour leur présentation qu'il trouve intéressantes tant pour les nouveaux élus que les anciens.

Spécificités LOIRE concernant la Vie Mutualiste

- **L'animation des territoires**

M RABOTEAU rappelle l'objectif de cette séquence qui est de définir une organisation de l'animation du territoire de la Loire. Il ne s'agit pas de remettre en question les élections réalisées sur les différents cantons mais de palier à l'absence d'élus départemental sur certains cantons ou le peu d'élus sur d'autres et de mettre en place une politique d'animation homogène globale et dynamique sur l'ensemble du département. L'idée est de créer une équipe par canton ou territoire regroupant plusieurs cantons avec un élu référent qui supervise les besoins, la mise en place et le bilan des actions de la zone concernée. L'organisation qui sera définie n'est pas figée. Il peut également y avoir des soutiens ponctuels entre les différents territoires ou des aménagements au long court. Les observations à posteriori de la réunion des personnes absentes seront les bienvenues.

La carte du département est affichée à l'écran pour faciliter les échanges. 4 secteurs d'animation sont définis en vue de respecter l'ancrage territorial mais aussi la nécessaire transversalité dans le développement des actions. Ils sont répartis comme suit :

1. Secteur **Roanne**

Suite au 1er CD, une ébauche d'organisation avait été amorcée par les élus du secteur de Roanne avec l'appui de Mme Ferré dans la mise en place d'une réunion prévue initialement le 3 novembre à Perreux puis annulée en raison du confinement. Les élus du nord du département confirment le découpage d'animation souhaité à savoir rapprocher le canton de RENAISSANCE où Mme CHEVALIER est seule avec les cantons de **Roanne 1 et 2, de CHARLIEU avec celui du COTEAU.**

Les élus départementaux pour ce secteur sont CHEVALIER Martine (collège 1), BURGARD Rémi (collège 2), LAURAND Romain (collège 1), AUBERGER Gérard (collège 1), METTON Louis (collège 1) et PATIN Michel (collège 2). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M. PATIN Michel.**

2. Secteur **Centre Loire**

La décision du rapprochement des cantons de **BOEN, de MONTBRISON, de FEURS avec celui d'ANDREZIEUX BOUTHEON.** Les élus départementaux pour ce secteur sont Mme POYET Geneviève (collège 1), M SOULAGE Eric (collège 1), M BLANC Jean Claude (collège 1), M PALIARD (collège 2), Mme BRUEL Nicole (collège 3), M PALAZON Roger (collège 2) et TISSEUR Richard (collège 3). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M PALAZON Roger.**

3. Secteur **Sud – Saint Etienne**

Le choix du rapprochement des cantons de **SAINT-ETIENNE, de FIRMINY avec celui SAINT JUST SAINT RAMBERT.** Les élus départementaux pour ce secteur sont DURY Jean Pierre (collège 2), VALETTE Xavier (collège 2), HAMANI Hamid (collège 2), CONSENTINO Michel (collège 3), LOVAGLIO Christine (collège 2), MONOD Philippe (collège 3), CHAZAL Régine (collège 2), SOUSA José (collège 2), LEROUX Marcel (UDAF). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M DURY Jean Pierre.**

4. Secteur **du Pilat**

La décision du rapprochement des cantons **de SORBIERS, de RIVE DE GIER, de SAINT CHAMOND avec celui du PILAT**. Les élus départementaux pour ce secteur sont GALLOT Gérard (collège 3), MERCIER Geneviève (collège 2), DECLERIEUX Nicole (collège 1), TRANCHAND Bernard (collège 1), FRECENON Suzanne (collège 2), RIVORY Olivier (collège 3). Le président d'animation pour ce secteur est **M. TRANCHAND Bernard**.

Ces 4 groupes étant constitués, leur réunion via l'outil Teams sera rapidement mise en place afin de travailler à la définition de leur plan d'animation pour l'année 2021. M RABOTEAU indique que 2 thèmes transversaux de travail seront à développer : les actions à mettre en place à destination du public des jeunes et celui des salariés.

- **MSA Solidaire** : Les élus sont d'accord pour relancer cette action et contribuer à la collecte de jouet organisée par la MSA ADL et dans l'attente des consignes.

Spécificités DROME

- Présents : AIGLON Philippe - ANDRE François - BONNARD Alain - BRECHET Jean Philippe - CELLIER Jean Louis - CHARIGNON Marie Chantal - CHARPENTIER Sylvie - CONROZIER Laurent -- CORREARD Maxime- DEPESSÉ Paul - DUPRAZ Jocelyne -MARTIN Jean Louis - - MUCCHIELLI Jean Clément – NELLI Jean Marie -PERAN Guy - REVOL Damien -- SIVARDIERE Patrick – TISSEAU Jean François- THEVIN Denis - VIAL Anne Clair
- Excusés : BLACHIER Nathalie - CHIROUZE Claudine-- DOREL Bernard – EL HERROUF Hicham – FILET Christian – GONTARD Fabien – JUVEN Nicolas – MAGNET Jordan - MENETRIEUX Brigitte
- Pour la MSA : DONNAY François – RABOTEAU Dominique – LAPLAIGE Corinne – FERRE Isabelle – MEYSONNAT Aurélie – VIEL Florian - RANC Cécile – DE SOUSA Eloïse – LEFEBVRE Mickael

Spécificités DROME concernant les désignations

- En concertation avec les participants, M PERAN finalise les désignations pour les représentations MSA qui n'avaient pas été effectuées lors du précédent Comité Départemental.

Instance	LIBELLÉ COMMISSIONS	TITULAIRE	SUPLÉANT
IL 26	FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL AG	CHARIGNON Marie-Chantal	
IL 26	DISPOSITIF DE RECLASSEMENT ET EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DE LA DRÔME (ex DIRECTH 26)	TISSEAU Jean-François	
IL 26	APPEL A PROJET JEUNES	BRECHET Jean-Philippe	
IL 26	APPEL A PROJET JEUNES	SIVARDIERE Patrick	
IL 26	ASSOCIATION DE GESTION MARPA LUC EN DIOIS - AG et CA	TISSEAU Jean-François	
IL 26	ASSOCIATION DE GESTION MARPA TAULIGNAN - AG et CA	MENETRIEUX Brigitte	
IL 26	FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MFR DRÔME ARDÈCHE AG	MENETRIEUX Brigitte	
IL 26	SERVICE DE REMPLACEMENT	REVOL Damien	MAGNET Jordan

Spécificités DROME concernant l'intervention de M VIEL FlorianL :

M SIVARDIERE demande quelle est l'articulation entre les salariés et les assistantes sociales du département qui interviennent auprès des salariés MSA ainsi que le service ASS de la MSA. Dans la mesure où les assistantes sociales de la MSA ne sont pas le contact privilégié pour les salariés, il regrette que l'accès au droit soit moins lisible pour eux dans certains cas, et que tous les cas, le principe de guiche unique MSA pour les salariés ne soit pas respecté. Pour autant, précise-t-il, en aucun cas, cela ne remet pas en cause le travail du service ASS de la MSA, en effectif limité, en contact

privilegié avec les agriculteurs, et parfois avec des salariés en second ressort. Il convient que c'est un sujet qui doit être débattu aussi dans d'autres instances.

M VIEL informe que l'ensemble des prestations extra légales s'adresse également aux salariés. Le service ASS reste en étroite collaboration avec les assistantes sociales du conseil général.

Les élus remercient pour cette présentation et les éclaircissements qu'elle a pu apporter dans ce domaine.

Intervention de M DONNAY François :

M DONNAY salue les personnes présentes et fait un point de situation sur la gestion de la caisse MSA ADL. Le télétravail du personnel de la caisse s'est mis en place très rapidement dès le 1er confinement. Il n'y a pas de difficulté spécifique à signaler dans ce domaine. Il informe également que la situation des stocks en MSA ADL est correcte et maîtrisée. Il constate cependant une augmentation des demandes de prestations familiales (PF). Mme VIAL s'inquiète du devenir du régime agricole en raison notamment du volume important des couples dits mixtes. Comment éviter la baisse des ressortissants MSA et comment attirer les jeunes dans notre organisme ? M DONNAY confirme qu'une réflexion est à mener pour faire connaître la MSA et ses actions sur le territoire. Il présentera en janvier 2021 lors du prochain CD le « Livre Blanc » de la MSA et le projet d'entreprise en construction au sein de la caisse ADL. Il affirme falloir se réapproprier les territoires, rouvrir les agences, valoriser le guichet unique en ayant du personnel MSA sur la semaine au sein des agences avec différents métiers présents en agence. Il assure qu'il n'y a pas de volonté à ce jour de la part de l'Etat de retirer la MSA du champ visuel national car l'action globale de proximité de la MSA sur les territoires intéresse les pouvoirs publics.

Mme Vial est satisfaite de cette réponse et tient à valoriser l'outil TESA qui est un vrai plus pour les EMO en agriculture.

M MARTIN souhaite savoir ce qu'il en est du paiement des cotisations pour les exploitants en cette période de crise sanitaire. M DONNAY informe que le principe est de régler ses cotisations quand on en a la possibilité et que toutes les

entreprises en difficulté peuvent se rapprocher de la MSA pour mettre en place des échéanciers de paiement. La relation est essentiellement individualisée en fonction des situations rencontrées.

M MUCCHIELLI insiste sur l'importance de faire connaître la MSA auprès de ses bénéficiaires notamment des grandes entreprises telle que le crédit agricole afin qu'elles ne quittent pas le régime agricole. C'est un vrai sujet pour l'avenir. Il faut réfléchir à développer notre communication vers les salariés et relancer l'activité des élus dans les entreprises au plus auprès des salariés. Pourquoi ne pas mettre des permanences au sein de ces entreprises une à deux fois par an?

Spécificités DROME concernant l'intervention de Mme DE SOUSA Eloïse :

La population cible du projet Aééla a été définie par le ministère. La MSA n'a pas de flexibilité sur le cadre fixé par l'appel d'offre. M AIGLON précise que le partenaire de la MSA dans ce projet, Solhia a une grande compétence dans l'accompagnement des travaux de réhabilitation de l'habitat en raison de son réseau d'intervenants, artisans et professionnels de qualité ;

Spécificités DROME concernant l'intervention de M LEFEBVRE Mickael

Mme VIAL précise qu'il serait intéressant d'obtenir des éléments chiffrés sur le taux de ressortissants MSA par canton et connaître les actions en cours sur le territoire. M RABOTEAU va se renseigner sur les données statistiques disponibles auprès des experts MSA.

M CONROZIER demande des précisions sur les possibilités obtenir des outils de prévention contre les TMS dans les entreprises du secteur tertiaire telles que les souris informatiques (quel type de souris, de tapis de souris est le plus adapté ?). M LEFEBVRE indique que tout dépend de la politique de prévention mise en place au sein de l'entreprise. Le rôle des préventeurs de la MSA est celui d'information, de conseil, de prévention mais ils ne peuvent pas imposer l'utilisation de ces outils adaptés à un employeur.

M THEVIN demande s'il est possible d'obtenir la liste des médecins du travail, des préventeurs par secteur. La consigne est d'effectuer les demandes ponctuelles de renseignement par la fiche contact élu auprès de la Vie Mutualiste pour éviter des recours en direct auprès des services de la MSA.

Spécificités DROME concernant la Vie Mutualiste

- **L'animation des territoires**

M RABOTEAU rappelle l'objectif de cette séquence qui est de définir une organisation de l'animation du territoire de la Loire. Il ne s'agit pas de remettre en question les élections réalisées sur les différents cantons mais de palier à l'absence d'élu départemental sur certains cantons ou le peu d'élus sur d'autres et de mettre en place une politique d'animation homogène globale et dynamique sur l'ensemble du département. L'idée est de créer une équipe par canton ou territoire regroupant plusieurs cantons avec un élu référent qui supervise les besoins, la mise en place et le bilan des actions de la zone concernée. L'organisation qui sera définie n'est pas figée. Il peut également y avoir des soutiens ponctuels entre les différents territoires ou des aménagements au long court. Les observations à posteriori de la réunion des personnes absentes seront les bienvenues.

La carte du département est affichée à l'écran pour faciliter les échanges. 4 secteurs d'animation sont définis en vue de respecter l'ancrage territorial mais aussi la nécessaire transversalité dans le développement des actions. Ils sont répartis comme suit :

1. **MONTELIMAR 1 et 2 et DIEULEFIT** : ce rapprochement d'animation du territoire est cohérent pour les élus car il s'agit d'un secteur homogène de population. Les élus concernés sont Jordan MAGNET (collège 1), Nathalie BLACHIER (collège 2), Anne Claire VIAL (collège 3). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **Mme VIAL Anne Claire**.

2. **TRICASTIN et GRIGNAN** : ont une même typologie socio professionnelle : les élus départementaux concernés sont Jean Louis MARTIN (collège 2), Sylvie CHARPENTIER (collège 3). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M. MARTIN Jean Louis**.
3. **NYONS et BARONNIES** : ce secteur est déjà très étendu et suffisamment de délégués au sein du CD. Les élus concernés sont Jean-Philippe BRECHET (collège 3), Jean-Louis CELLIER et Denis THEVIN (collège 2), Maxime CORREARD (collège 1). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M. BRECHET Jean-Philippe**.
4. **Le DIOIS** : les élus concernés sont Alain BONNARD (collège 1) et Jocelyne DUPRAZ (collège 2). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M. BONNARD Alain**.
5. **CREST et LORIOLE SUR DROME** : Les élus concernés sur ce secteur sont Fabien GONTARD (collège 1, Jean -François TISSEAU (collège 2). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M. TISSEAU Jean-François**.
6. **VERCORS et BOURG DE PEAGE** : Marie-Chantal CHARIGNON (collège 1), Christian FILET (collège 1), Brigitte MENETRIEUX (UDAF). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **Mme CHARIGNON Marie-Chantal** .
7. **VALENCE 1 à 4** : les élus pour ce secteur sont Philippe AIGLON (collège 2), Jean-Marie NELLI (collège 2), François ANDRE (collège 2), Laurent CONROZIER (collège 2), Hicham EL HERROUF (collège 2), Paul DESPESSE (collège 1) Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M AIGLON Philippe**. M NELLI précise qu'il pourra aider en cas de besoin sur d'autres secteurs proches.

8. **TAIN L'HERMITAGE et ROMANS** : les élus concernés sont Claudine CHIROUZE (collège 3), Jean Clément MUCCHIELLI (collège 2), Bernard DOREL (collège 3). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **Mme CHIROUZE Claudine**.

9. **SAINT VALLIER et DROME DES COLLINES** : les élus concernés sur ce secteur sont Guy PERAN (collège 1), Damien REVOL (collège 1), Patrick SIVARDIERE (collège 2), Nicolas JUVEN (collège 3). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M. SIVARDIERE Patrick**. Ce dernier confirme qu'il y a une unité géographique entre ces 2 cantons.

M SIVARDIERE évoque les « Ateliers de l' élu », plateforme de formation en ligne pour les élus MSA. Il encourage ses collègues à retrouver leurs codes de connexion et de se rendre sur le site car les modules sont très intéressants et permettent d'apprendre à son rythme.

Enfin, Mme VIAL espère que la MSA aura une politique claire concernant la vaccination contre la COVID 19 à venir. M MUCCHIELLI pense qu'il est encore un peu tôt pour se positionner mais que la MSA suivra les recommandations du ministère de la santé et de la caisse centrale de la MSA pour ce dossier

Spécificités ARDECHE :

- Présents : ARCHAMBAULT Marie Rose - ANTOINE Laurent — BERTONCELLEO Éric — BOSQUET Frédéric – BOULON Isabelle - CHAREYRON André – CLARET Benoît - COURBIS Dominique – DELEUZE Jacques – FAYARD Daniel - FRAISSE Isabelle - JOUVE Henry – LEFRILEUX Yves - MATHIEU Bernard – ROURE Solange – ROYER-MANOHA Jean-Noel - TOULOUZE Hervé - VERDOT Jimmy
- Excusés : - BENOIT Alain – BERTRAND Sylvain - BOFFELLI Laetitia – BRO Thierry – COMBE Claude- DALVERNY Valérie – FERROUSSIER Jean-Pierre – FOURMIGUE Pierre – JAQUIN Cyril — ROBERT Mickael –
- Pour la MSA : DONNAY François – RABOTEAU Dominique – LAPLAIGE Corinne – FERRE Isabelle – MEYSONNAT Aurélie – VIEL Florian- RANC Cécile- DE SOUSA Eloïse – LEFEBVRE Mickael -

Mme BOULON accueille les participants et est satisfaite du nombre de présents, une invitée Mme MENETRIEUX Brigitte membre du CD 26 qui n'avait pas pu être présente le 23 novembre.

Spécificités Ardèche concernant les désignations

Mme BOULON se porte volontaire pour la représentation de la MSA au sein de la commission départementale des infirmiers. Proposition validée par les participants.

Intervention de M DONNAY François :

M DONNAY informe que le confinement se passe bien pour le personnel de la caisse ADL. Il n'y pas de problème particulier. Il constate cependant une hausse des demandes de prestations notamment en PF et IJ qui peut ponctuellement entrainer une tension dans la gestion des stocks. Mais ces fluctuations sont actuellement bien gérées par la Caisse.

Mme BOULON demande quel est l'état d'avancement du projet de développement des agences de proximité sur le territoire. M DONNAY répond que c'est un projet qui s'inscrit dans le temps, sur les 5 ans du mandat. C'est un travail qui doit s'effectuer avec méthode. La réflexion est en cours car il n'y aura pas de moyens humains en plus. On part de l'existant avec un objectif de redéploiement des personnels. Il faut s'interroger sur les lieux concernés et sur les missions à développer en agence : l'objectif est de mettre en place une agence répondant aux critères d'accueil attendus en 2021.

M MATHIEU indique que les salariés du crédit agricole l'on informé de l'existence de conseils relatifs aux conditions de travail en situation du télétravail et demande la diffusion de cette information à l'ensemble des salariés des entreprises des services agricoles. M DONNAY informe qu'il s'agit d'une communication nationale et que toutes les informations sur ce sujet sont disponibles sur le site internet de la MSA y compris la fiche pratique descriptive.

Spécificités Ardèche concernant l'intervention de M Florian VIEL :

M JOUVE fait état du courrier de réponse argumenté qu'il a dû adresser à l'autorité de contrôle suite à son refus de valider la décision du CA de la MSA ADL de désigner 6 membres au CASS restreint au lieu des 4 prévus réglementairement.

M MATHIEU interroge sur la raison de la différence du nombre de TS affecté à la gestion des non salariés agricoles par rapport à celui affectée à la gestion des salariés agricoles. Celle-ci est liée à l'articulation possible avec les TS du conseil général dans la gestion globale du dossier des salariés agricoles.

M LEFRILEUX demande des précisions sur l'origine des fonds de financement de l'ASS et de la prévention des risques professionnels. Ces fonds sont nationaux.

M BOSQUET interroge sur le processus d'élaboration du PASS 2020- 2025 et sur le profil des contributeurs. M VIEL répond que la Caisse centrale élabore le plan national pluriannuel, charge aux caisses de décliner ce plan en fonctions des besoins identifiés à travers le diagnostic des territoires locaux.

M BOSQUET interroge sur le nombre de dossiers gérés par chaque travailleur social : le nombre de dossiers est très variable, environ une cinquantaine par TS.

M BOSQUET alerte sur le fait que les répercussions sociales de la crise sanitaire risquent d'arriver en 2021. M VIEL pense que ce ne sera pas forcément le cas. En effet, en raison des crises climatiques de 2019 (sécheresse, gel, neige) intempéries des conséquences sociales étaient attendues, mais cela n'a pas été le cas. L'avenir le dira.

Mme BOULON revient sur la méthode utilisée pour définir les besoins du territoire. M VIEL précise que les grandes lignes sont : les orientations nationales puis le diagnostic avec une démarche participative du territoire, du type développement social local (DSL), pour identifier les besoins puis les actions d'intervention proprement dites (Chartes des aînés ou des familles).

Mme BOULON remercie pour cette intervention très intéressante qui éclaire beaucoup les participants sur ce domaine large de l'ASS.

Spécificités Ardèche concernant l'intervention de Mme DE SOUSA Eloïse :

M BERTONCELLO estime que les salariés sont aussi en situation de précarité énergétique. Mme DE SOUSA le confirme mais la cible choisie par le ministère a été celles des exploitants. En effet, ces derniers privilégient souvent l'entretien de leur exploitation plutôt que la rénovation de leur logement personnel. Mais cela ne ferme pas la possibilité d'autres cibles dans l'avenir.

M CLARET demande si les Jeunes Agriculteurs sont éligibles à ce système. Mme DE SOUSA confirme appuyée par M RABOTEAU qui informe que le thème du stand des fêtes de labours JA en Ardèche fin août était la présentation du dispositif Aééla. M CLARET trouve ce dispositif intéressant notamment dans l'étude de la globalité des projets d'installation.

Mme Ferré informe que le flyer de présentation d'Aééla est en cours d'actualisation et qu'il sera envoyé à l'ensemble des élus pour relais d'information sur le terrain.

Mme FRAISSE interroge sur le nombre de personnes bénéficiaires de l'assistance aux travailleurs isolés. Mme DE SOUSA précise que ce dispositif est mis en place sur certaines coopératives viticoles notamment pour la sécurité dans les cuves, en scieries, à la CAF et que le risque le plus couvert est le risque agression à l'Accueil.

Echanges sur les MARPA : M MATHIEU a hâte de voir une autre MARPA en Ardèche car en tant que Président de MARPA, il se sent seul sur le département. M DELEUZE constate que pour l'instant les projets portés par les élus ardèchois de la MSA comme à Beaulieu sont peu soutenus par les services du département. Il remercie vivement Natacha RIOU (MSA Services) pour son investissement et son soutien technique. Mme BOULON trouve un grand intérêt de ce dispositif ouvert sur le territoire où parfois la cantine de la MARPA peut servir de cantine scolaire. Mme DE SOUSA confirme que c'est le cas à Rémuzat. Tout le monde y trouve son intérêt et est satisfait du résultat. Elle précise suite à l'interrogation de Mme BOULON qu'il existe effectivement un lien étroit entre le service de l'ASS et le service de l'OST.

M MATHIEU trouve la situation préoccupante en Ardèche, le département ne soutient pas les projets, il pense qu'il y a confusion et mauvaise connaissance du concept MARPA qui est confondu avec l'EHPAD et mis en concurrence. M JOUVE confirme ce point avec les exemples du projet de Saint Agrève qui s'est arrêté et celui de Chalancon qui démarre faiblement. Il faut compter plusieurs années entre l'idée de création d'une MARPA sur un territoire et sa réalisation.

Spécificités Ardèche concernant l'intervention de M LEFEBVRE Mickael

Mme BOULON demande ce qui est mis en place pour la prévention de la maladie de lyme et si l'aide covid ne concerne que les entreprises en grande difficulté. Pour la maladie de lyme le service SST fait essentiellement de la sensibilisation par de l'information préventive via la distribution de tire tics et de guides auprès de population cible (exemple des forestiers) M LEFEVRE confirme que l'aide covid concerne les entreprises en grande difficulté.

Mme BOULON revient sur une demande effectuée pour transmettre de l'information sur la prévention de TMS en télétravail. Le service SST a bien reçu sa demande. De l'information est prévue sur le site internet et via la prochaine « lettre d'actualité de la MSA ADL » diffusée à ses adhérents.

Un échange a lieu sur les modalités de transmission de l'information aux salariés. Le principe pour la SST est de diffuser l'information aux employeurs qui doivent jouer leur rôle de relais auprès de leurs salariés. Mme FRAISSE confirme ce rôle primordial des employeurs. Mr BERTONCELLO indique que l'information pourrait être faite par les organisations syndicales. Mme FRAISSE constate un frein à cette proposition car les personnes non syndiquées ne recevraient pas l'information. M BERTONCELLO évoque aussi la possibilité de passer par les secrétariats des CSE ou des CSSCT.

M DELEUZE demande des précisions quant au port du masque dans les vignes. M LEFEBVRE communiquera aux délégués un document d'information sur le sujet via le service de la Vie Mutualiste.

Spécificités Ardèche concernant la Vie Mutualiste

MSA Solidaire :

M RABOTEAU rappelle que l'action « MSA Solidaire » a été mise en place lors du 1^{er} confinement au printemps 2020. Il précise qu'elle est aujourd'hui relancée à travers :

1. la mise en place d'appels de convivialité ou de vigilance des élus MSA ADL (et des salariés de la caisse) aux personnes isolées de leur secteur. L'objectif cette fois-ci est de toucher une nouvelle population fragilisée économiquement et socialement en raison de la Crise Covid-19 : les célibataires actifs âgés en 20 et 30 ans.
2. Une opération de collecte de jouets au profit d'une association nationale organisée les 8, 10, 15 et 17 décembre au sein des 11 agences MSA en présence d'un administratif MSA et d'un élu. Les élus approuvent cette opération. M RABOTEAU enverra les modalités par mail afin que les élus souhaitant y participer puissent s'inscrire auprès du service de la vie mutualiste.

3. Enfin, le projet de « paniers solidaires » consiste en l'achat par la caisse de denrées qui seraient remises à l'association les « restos du cœur » pour distribution aux personnes en situation de précarité. Les élus sont favorables à cette démarche. M CLARET précise que c'est une bonne idée et que nous pouvons passer par des producteurs locaux pour la constitution des paniers garnis.

Un plan de communication MSA par les voies traditionnelles (presse, site internet) ainsi qu'un reportage radio de RCF le 8 décembre sont prévus pour accompagner ces actions.

Afin de les dénombrer, les élus doivent faire remonter à la Vie Mutualiste leurs contributions et participation aux différentes opérations/Actions mises en place par la MSA DAL dans le cadre de « MSA Solidaire ».

L'animation des territoires :

Au regard de la diversité géographique et de la répartition disparate et non homogène des élus du comité départemental et du constat de l'absence de délégués départemental dans le nord du département, de nombreux échanges ont permis de définir la répartition de 6 territoires d'animation. Cette dernière n'est pas figée et pourra faire l'objet de réaménagement si besoin. En effet, la réunion se prolongeant des participants sont contraints de quitter la séance.

1. **VALLON PONT D'ARC et LES CEVENNES ARDECHOISES** : les élus sur ce secteur sont Jacques DELEUZE (collège 3), Hervé TOULOUZE (collège 2), Pierre FOURMIGUE (collège 2) Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M TOULOUZE Hervé**.
2. **BOURG SAINT ANDEOL et BERG HELVIE** : les élus sur ce secteur sont Cyril JAQUIN (collège 1), Mickael ROBERT (collège 1), Marie Rose ARCHAMBAUT (collège 2), Yves LEFRILEUX (collège 2), Thierry BRO (collège 2) Frédéric BOSQUET (collège 1). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M LEFRILEUX Yves**. M. LEFRILEUX et M BOSQUET trouvent intéressant de regrouper les secteurs d'animation pour gagner en efficacité et en ressources.

3. **AUBENAS 1et 2** : les élus pour ce secteur sont Valérie DALVERNY (collège 1), Jean Noel ROYER MANOHA (collège 2), Laurent ANTOINE (collège 2). M ROYER MANOHA propose d'apporter de l'aide ponctuelle si besoin à M Alain BENOIT, seul élu départemental sur ce secteur de la HAUTE ARDECHE sans forcément rapprocher ces 2 secteurs. Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M ROYER-MANOHA Jean-Noel**.
4. **RHONE EYRIEUX, PRIVAS et LE POUZIN** : les élus concernés sur ce secteur sont André CHAREYRON (collège 1), Claude COMBE (collège 1), Jimmy VERDOT (collège 2), Daniel FAYARD (collège 3), Laetitia BOFFELLI (collège 2), Eric BERTONCELLO (collège 2), Benoit CLARET (collège 3), Sylvain BERTRAND (collège 3). Il n'y a pas de membre du CD élu sur le secteur du POUZIN. Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **M. BERTONCELLO Eric**.
5. **HAUT EYRIEUX et HAUT VIVARAIS** : les élus départementaux pour ce secteur sont Henry JOUVE (collège 1), Solange ROURE (UDAF), Isabelle BOULON (collège 2), Jean Pierre FERROUSSIER (collège 2). Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **Mme ROURE Solange**.
6. **GUILHERAND GRANGES, TOURNON, ANNONAY 1 et 2, SARRAS** : les élus départementaux pour ce secteur sont Bernard MATHIEU (collège 2), Dominique COURBIS (collège 3), Isabelle FRAISSE (collège 3). Les élus présents reconnaissent que ce secteur nord est malheureusement peu représenté au CD mais qu'on ne peut revenir sur ce qui a été fait lors des **dernières** élections et qu'il faudra y remédier au prochain mandat. Le délégué départemental désigné en tant que président de ce secteur est **Mme FRAISSE Isabelle**.

Pour clôturer la séance, M RABOTEAU annonce les deux thèmes proposés pour les futures groupes de travail via Teams composés de 9 élus (3 par département) : les jeunes et les salariés

Les 3 Présidents des Comités Départementaux ADL,

Directeur de la Vie Institutionnelle,

BOULON Isabelle

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a horizontal stroke extending to the right.

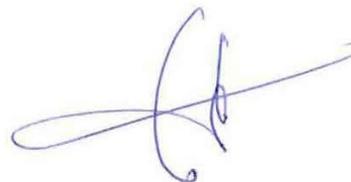
PERAN Guy

A handwritten signature in black ink, starting with a large 'P' and ending with a long horizontal stroke.

METTON Louis

A handwritten signature in black ink, appearing as a series of connected loops and a long horizontal stroke.

RABOTEAU Dominique

A handwritten signature in blue ink, featuring a large loop on the left and a horizontal stroke extending to the right.